HOUHOU... OUVREZ NOUS, NOUS N'AVONS PLUS D'ENDROIT OÙ HABITER



LES CHAUVES-SOURIS EN QUÊTE DE GÎTES FAVORABLES

Le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées, espèces sédentaires, reviennent chaque année tout au long de leur vie (30 ans) occuper les mêmes gîtes. Leur fidélité aux gîtes de reproduction, de transit et d'hibernation, les rend très dépendants des activités humaines, responsables de la diminution des gîtes favorables aux

chauves-souris. De nombreux individus ou colonies se retrouvent ainsi condamnés à rechercher d'autres abris qui deviennent malheureusement de plus en plus rares. Les causes de disparition des gîtes sont multiples :

la destruction des gîtes (démolition de bâtiments, rénovation de combles, fermeture de mines, arbres creux abattus, arrachage des haies, etc.),

"'altération des gîtes (modification et traitement toxique d'une toiture ou d'une charpente, illumination des bâtiments, etc.),

la raréfaction des gîtes (nouvelle architecture incompatible avec la présence des chauves-souris, etc.),

welles dérangements des gîtes (visites intempestives de combles, de grottes, etc.).

C'EST PAS TRÈS COMPLIQUÉ



AIDER A LA CONSERVATION DES CHAUVES-SOURIS ET COHABITER AVEC ELLES

En cas de présence de chauves-souris dans nos bâtiments et nos habitations, il est possible de participer à leur conservation. En effet, des gestes simples favorisent la cohabitation :

maintenir une tranquillité des animaux et éviter les dérangements à l'endroit où les chauves-souris sont installées,

ne pas fermer ou condamner l'accès au gîte,

veiller à ne pas éclairer l'intérieur du gîte ni son accès (intérieur et extérieur).

éviter le traitement des charpentes avec produits nocifs (se renseigner auprès des structures compétentes en Chiroptères pour les conseils sur les produits),

en cas de travaux d'aménagement prévus sur le bâtiment, penser à réserver un espace pour les chauves-souris et éviter d'effectuer les travaux en période de reproduction (il est fortement conseillé de se renseigner auprès des structures compétentes en Chiroptères pour un accompagnement des travaux respectueux des animaux).

En extérieur, au jardin, il est aussi possible de favoriser ces animaux :

éviter d'abattre les vieux arbres : ils offrent des fissures et des trous pour les chauves-souris,

💝 éviter d'éclairer les milieux naturels : haies et arbres, milieux herbacés,

ne pas utiliser d'insecticides : les chauves-souris sont un insecticide naturel.

Si l'on souhaite attirer les chauves-souris chez soi, il est possible de conserver une ouverture adaptée pour leur permettre un accès aux combles, aux granges, etc. On peut aussi poser des gîtes artificiels (ou nichoirs) sur les façades ou sur des arbres.



QUE FAIRE SI JE TROUVE UNE CHAUVE-SOURIS / J'ABRITE UNE COLONIE ?

Il existe, dans chaque région française, un dispositif gratuit d'aide aux particuliers et aux collectivités qui se questionnent suite à la découverte de chauves-souris dans leurs maisons ou bâtiments publics : le SOS chauves-souris.

Des conseils adaptés sont donnés par téléphone ou, si le cas le nécessite, par une visite sur place. Par ailleurs, ces interventions fournissent des données précieuses quant aux effectifs et à la répartition des différentes espèces dans chaque région.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le SOS chauves-souris est coordonné par le Groupe Chiroptères de Provence (tél : 09 65 01 90 52 ou gcp@gcprovence.org).

En Languedoc-Roussillon, le SOS chauves-souris est coordonné par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon (Blandine Carré – tél : 06 52 28 82 48 ou contact@asso-gclr.fr).

Si vous habitez dans une autre région que celles concernées par le programme LIFE+ Chiro Med, vous pouvez retrouver les coordonnées du coordinateur de votre région sur le site de la SFEPM (www.sfepm.org/groupeChiropteres.htm).

POUR EN SAVOIR PLUS

Documentations et informations sur les chauves-souris

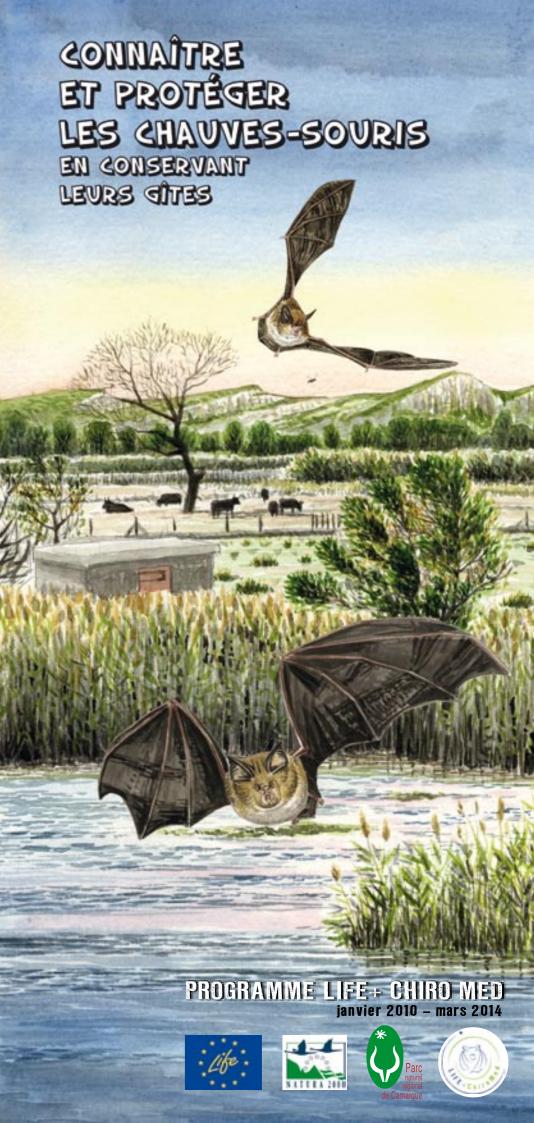
- Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères : www.sfepm.org/chiropteres.htm

Que vous soyez particulier, association ou collectivité territoriale, nous vous invitons à signer la convention « Refuge » afin de faire partie du réseau de protection des chauves-souris dans votre région. www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.documents.htm

- Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon
- Groupe Chiroptères de Provence : www.gcprovence.org/

Retrouvez toutes les informations sur le programme européen LIFE+ Chiro Med « Conservation et gestion intégrée de deux espèces de chauves-souris en région méditerranéenne française » sur son site internet dédié : www.lifechiromed.fr





Volant silencieusement dans l'obscurité et s'abritant durant la journée dans des lieux calmes et sombres, les chauves-souris, seuls mammifères aptes au vol actif, sont très discrètes, ce qui les rend mystérieuses.

Bien que les 34 espèces de chauves-souris présentes en France soient protégées depuis 1981, certaines espèces sont menacées et en déclin, notamment en raison de la perte et de l'altération de leurs gîtes.





Le Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum

LES CHAUVES-SOURIS ONT UN CYCLE BIOLOGIQUE PARTICULIER

Les chauves-souris utilisent plusieurs habitats spécifiques au cours de l'année. En fonction de leurs exigences biologiques, elles se déplacent entre les gîtes de reproduction, les gîtes de transit et les gîtes d'hibernation. En moyenne, les déplacements entre les gîtes d'été et ceux d'hiver sont de 60 km pour le Grand Rhinolophe et de 40 km pour le Murin à oreilles échancrées.

CHASSE INTENSIVE.

ACCOUPLEMENTS. TRANSIT

ÉMANCIPATION DES JEUNES

VERS LES SITES D'HIVERNAGE

MISE BAS, ÉLEVAGE ET



Dès novembre, à l'arrivée des premiers froids et face à la diminution des ressources alimentaires, les chauvessouris ayant effectué leur réserve de graisse rejoignent leurs gîtes d'hibernation et rentrent dans un sommeil profond.

Leur activité est alors ralentie : la température corporelle se rapproche

de celle du milieu ambiant, le rythme cardiaque et le rythme respiratoire diminuent, jusqu'à atteindre des apnées de 90 minutes. Des réveils spontanés peuvent interrompre l'hibernation (température trop basse < 0°C, besoin de réhydratation, redoux permettant une chasse efficace, etc.). Néanmoins, les contraintes physiologiques sont telles que réveiller une chauve-souris en hibernation peut entraîner sa mort.

Les chauves-souris hibernent dans des cavités souterraines naturelles ou artificielles, comme les grottes, les mines, les tunnels, les caves, les fissures, d'anciennes carrières, etc. Ces gîtes leur offrent : une

obscurité totale, une tranquillité absolue, une température stable qui les préserve du gel, une ventilation légère, et un taux d'humidité stable proche de la saturation qui

évite le dessèchement de leurs ailes. En petits groupes ou seul, le Grand Rhinolophe en léthargie s'enveloppe alors dans ses ailes et prend la forme d'un cocon. Le Murin à oreilles échancrées, régulièrement en petits groupes

ou essaims, est généralement suspendu à la

Les chauves-souris sortent d'hibernation vers les mois de mars - avril, à l'arrivée des températures plus douces du printemps, lorsque leurs proies (insectes) sont de nouveau en activité.



LES GÎTES DE TRANSIT Les gîtes de transit sont des abris

occupés plus ou moins temporairement au printemps et à l'automne. Ils ne présentent pas de caractéristiques particulières et sont assez variés (cabanon, granges, etc.), mais leurs conditions ne sont pas propices à la reproduction. Leur rôle est encore peu connu, ils offrent souvent un point de chute entre les gîtes d'hiver et d'été, et abritent des effectifs très variables.

Durant le printemps, de mars à mai, les chauves-souris sortent de leur repos hivernal et s'activent à la chasse pour constituer leurs réserves, en se nourrissant d'insectes et d'araignées principalement.

En automne, de septembre à novembre, les chauves-souris chassent de manière intense afin de constituer des réserves de graisse brune, essentielles pour supporter la période hivernale. Elles se rapprochent peu à peu des gîtes d'hibernation. À cette époque, les mâles et les femelles se rencontrent et cherchent

à s'accoupler au travers de diverses stratégies. Certaines espèces utilisent alors des gîtes de « swarming », sites souterrains accueillant de nombreux individus dont l'activité d'accouplement est intense, ce qui permet le brassage génétique des populations.



Le Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus

LÉTÉ LES GÎTES DE REPRODUCTION

De juin à septembre, les femelles se regroupent en colonies et mettent bas leur unique petit de l'année (entre mi-juin et fin juillet). Elles assurent sa croissance et son apprentissage jusqu'à ce qu'il devienne autonome et apte au vol, vers l'âge de 6 à 8 semaines.

Les sites occupés par ces colonies se caractérisent par une température élevée, l'absence de courant d'air, l'absence de dérangement, et une nourriture abondante aux alentours.

Les sites les plus favorables sont les combles, les greniers,

les granges, les écuries, les vieux moulins, les toitures d'églises ou de châteaux, les bâtiments à l'abandon, les fissures dans les arbres, les petites cavités tièdes, etc. En période de reproduction, les femelles de Grand Rhinolophe sont souvent associées aux femelles de Murin à oreilles échancrées. Les mâles sont rarement dans les colonies de reproduction et ont une activité réduite en été.

Au milieu de leurs nuits de chasse, les chauves-souris s'abritent souvent quelques heures dans des petits bâtiments ou des arbres, pour se reposer ou déchiqueter les insectes. On appelle ces gîtes des « reposoirs nocturnes ».

Gîtes de reproduction du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échancrées :

- 1 dans les greniers et combles,
- 2 dans les granges.
- 3 dans les bâtiments à l'abandon.
- 4 dans les trous d'arbres,
- 5 sous les rebords de toits et de porches.

